**Fiche méthode élections éco délégué(e) annexe 1**

Chers élèves/parents,

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (citation qui date de 1977, de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien).

Comme prévu dans le projet d'école, nous allons mettre en place un conseil composé d'élèves éco-délégués. Leur rôle sera de proposer au conseil, au nom des élèves de sa classe, des actions possibles à mener dans l'école pour améliorer les comportements éco-citoyens de tous. Il aura également à rapporter à sa classe les décisions prises lors des réunions du conseil et à accompagner la mise en œuvre des actions décidées.

Ce conseil se réunira …. Par période/par mois, à priori un (jour) matin/midi/ après-midi de (heure), en présence de ….

Pour constituer ce conseil, il faudra élire dans chaque classe un/deux éco-délégué(s) (Parité ?). Dans chaque classe, un débat sera organisé pour proposer des idées d’actions. Ces propositions seront retranscrites de manière à pouvoir être communiquées au conseil (par un élève secrétaire/par l’enseignant(e).

Les candidats pourront aussi réfléchir à un slogan, faire une affiche... qui sera accrochée à (lieu) entre le …et le….

Exemples de cette démarche, sur le site de l’école primaire publique de Paimpont:

<http://www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr/spip.php?article267>